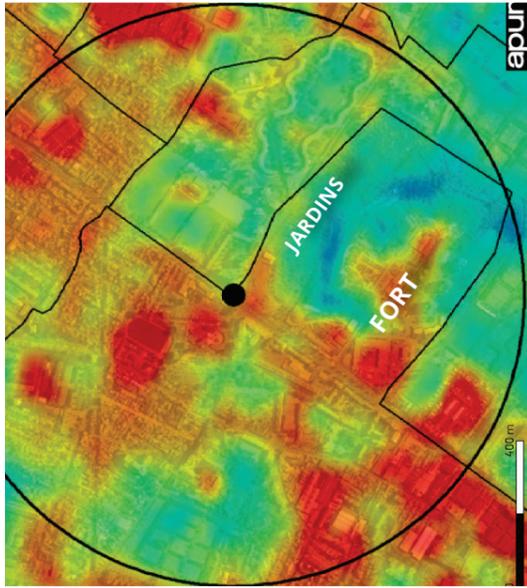




©Even Guichaoua



# UN SITE IRREMPLAÇABLE ET INDISPENSABLE

La ville d'Aubervilliers compte 1,42 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant. L'objectif de la Région, comme celle de l'OMS est de 10 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant.

La préservation des Jardins Ouvriers est indispensable :

- Pour leur **production légumière et fruitière**, la résilience alimentaire et l'agriculture urbaine de la Métropole. Cette production vivrière est aujourd'hui indispensable à certaines familles cultivant les jardins ;
- Pour la **gestion durable de l'eau**, la gestion des crues et des inondations, l'infiltration des pluies importantes et la recharge des nappes d'eau souterraines. Les fossés du Fort sont reconnus comme une des rares zones humides du territoire ;
- Pour la **biodiversité**, le Fort est un refuge pour plusieurs dizaines d'espèces menacées (insectes pollinisateurs, hérissons, oiseaux...). Les hérissons hibernent régulièrement dans les jardins familiaux et 36 espèces d'oiseaux dont 22 espèces protégées nichent dans les arbres du Fort.
- Pour la **régulation des températures en été** : avec le réchauffement climatique, les canicules vont rendre la ville invivable, ( effet îlot de chaleur urbain ), et la présence végétale peut réduire considérablement ce phénomène.
- Pour l'**absorption du CO2** contre le dérèglement du climat : les 450 arbres fruitiers des jardins, les milliers d'arbres du Fort et les sols de pleine terre absorbent des centaines de tonnes de CO2 chaque année.
- Pour les **liens sociaux** créés par les jardins, l'entraide entre les jardiniers. Mais aussi le service gratuit de maintien et d'entretien de cette végétation urbaine. Pour cette activité paisible et bénéfique pour toutes et tous : *"Je ne prends pas d'anxiolytique, je n'en ai pas besoin, j'ai un jardin."* disait un jardinier.

# CONTACTS

Pour nous rejoindre, participer à la mobilisation, visiter les jardins, et plus d'infos :

Web : <https://www.jardinsAubervilliers.fr>  
 Facebook : [facebook.com/JardinsAubervilliers/](https://facebook.com/JardinsAubervilliers/)  
 Twitter : @JardinsAuber  
 Instagram : [sauvons\\_les\\_jardins\\_d\\_auber](https://instagram.com/sauvons_les_jardins_d_auber)  
 Nous contacter par email : [jardinpasdingin@riseup.net](mailto:jardinpasdingin@riseup.net)

Signer et partager la pétition : [frama.link/JardinsAuber](https://frama.link/JardinsAuber)



# DÉTRUIRE LE VIVANT ET LA NATURE EN VILLE ?

## Les jardins ouvriers du Fort d'Aubervilliers



Le ne teste aujourd'hui que 7 hectares de jardins ouvriers sur le Fort. Ils ont connu le Front Populaire, la seconde guerre mondiale et la libération par la division Leclerc, l'industrialisation et la désindustrialisation, mai 68, la construction des grands ensembles, le prolongement de la ligne 7 du métro, les émeutes de 2005, la crise des subprimes, la pandémie de 2020. Survivront-ils aux jeux olympiques de 2024 et à la métropolisation de Paris ?

COLLECTIF DE DÉFENSE DES JARDINS OUVRIERS D'AUBERVILLIERS





## DU BÉTON, DU BÉTON, TOUJOURS DU BÉTON !



Ci-dessus la photo aérienne du fort d'Aubervilliers en 1949, ci-contre la voici aujourd'hui et demain, si nous ne faisons rien : **10 180m<sup>2</sup> de jardins ouvriers et 37 000m<sup>2</sup> de bois risquent de disparaître sous le béton.**

Portée par Grand Paris Aménagement (agence de l'État), la ZAC du Fort d'Aubervilliers prévoit de transformer les 36 ha du Fort en un quartier, affiché comme « Écoquartier » où vont se construire 2 000 logements sur 226 000m<sup>2</sup>, et 50 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités et de commerces, une piscine d'entraînement olympique et une gare du Grand Paris Express.

**Au total, c'est 1,5 million de tonnes de béton qui vont être coulés sur le Fort d'Aubervilliers pour construire cet « Écoquartier ».**



© Anne Paq

## PROJET OLYMPIEN

Premier chantier programmé pour la destruction des jardins : une piscine prévue comme base d'entraînement des nageurs olympiques de Paris 2024. La nécessité d'un équipement aquatique à Aubervilliers n'est pas remise en cause, il sera utile aux scolaires et aux habitants des environs. **La partie piscine ne pose pas de problème, elle est implantée à l'emplacement d'un parking existant. Seule une extension, vient détruire inutilement les jardins ouvriers.**

Ainsi, il y est prévu « un espace de fitness et de cardio-training ainsi qu'un village finlandais comportant saunas et hammams, et un solarium minéral ». Cette partie est implantée au sein du périmètre des jardins, alors qu'elle pourrait facilement être déplacée sur la toiture de la piscine.

C'est une évidence, **la piscine olympique s'implante facilement sur ce terrain déjà artificialisé.** Ci-contre nous voyons que d'autres piscines olympiques comme celles de Barcelone et d'Athènes tiendraient facilement sur ce parking sans détruire un micropouce de ces jardins.



PISCINE DES JEUX OLYMPIQUES DE BARCELONE



PISCINE DES JEUX OLYMPIQUES D'ATHENES

© Fond de carte Google Maps

## UNE DESTRUCTION EN CATIMINI

Le projet de destruction des jardins et des bois est sur les rails depuis de nombreuses années mais la Mairie d'Aubervilliers, Plaine Commune et Grand Paris Aménagement se sont toujours voulus rassurants :

- Le projet de ZAC déposé à la Préfecture par Grand Paris Aménagement et approuvé par le Préfet en 2018 prévoit de **préserver intégralement les surfaces boisées et les jardins.**
- Lors des enquêtes publiques à chaque question sur les jardins Plaine Commune et Grand Paris Aménagement ont clamé que **les jardins seraient préservés des aménagements urbains à venir.**
- L'ancienne Maire d'Aubervilliers Mériem Derkaoui a signé le marché de Spie Batignolles pour la construction de la piscine, **dans une totale opacité** le 30 juin 2020, au lendemain de sa défaite aux élections municipales.

## DÉTRUIRE LES JARDINS ET LES BOIS DU FORT D'AUBERVILLIERS EST-IL LÉGAL ?

En 2013, le Fort d'Aubervilliers, ses bois et ses jardins ouvriers, sont identifiés comme un espace vert d'intérêt régional et un espace à préserver s'agissant des jardins familiaux. Le schéma directeur régional d'Île-de-France (SDRIF), document opposable, élaboré par la Région et par l'Etat, protège les jardins familiaux du Fort pour lesquels il précise : « **Il convient de pérenniser la vocation des espaces verts publics existants, de valoriser les espaces ouverts privés insérés dans la ville dense, d'optimiser l'ensemble des fonctions ou des services que rendent ces espaces.** » Le SDRIF prescrit aussi de préserver et de valoriser les espaces boisés et naturels de la couronne boisée du Fort : « **Une attention toute particulière doit être portée à la préservation des espaces boisés et naturels dans les communes comprenant des secteurs déficitaires en espaces verts publics ou disposant de moins de 10% en superficie d'espaces agricoles, boisés, naturels et d'espaces ouverts urbains.** »

**Ceci est un hérisson d'Aubervilliers (93) !!**

Attention, ne jamais touchez un bébé hérisson à mains nues. L'odeur imprègnera le petit animal et la mère risque de le rejeter.



©Even Guichoua